

Le Télégramme 24 juin 2026

<https://www.letelegramme.fr/economie/la-france-reste-strategique-pourquoi-iberdrola-licencie-malgre-le-lancement-du-parc-eolien-de-la-baie-de-saint-brieuc-7070541.php>

« La France reste stratégique » : pourquoi Iberdrola licencie malgré le lancement du parc éolien de la baie de Saint-Brieuc

[Article réservé aux abonné\(e\)s - Lire pour 1 €](#)

Par Propos recueillis par Julien Vaillant

Le 24 juin 2026 à 10h54

Le journal spécialisé GreenUnivers a révélé l'existence d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi prévoyant le départ de 25 salariés en Île-de-France chez Iberdrola, constructeur et exploitant du parc éolien de la baie de Saint-Brieuc. Reclassements impossibles, bénéfices record et montage juridique : son patron en France, Emmanuel Rollin, défend la stratégie de la multinationale espagnole. Entretien.



« Nous exploitons Saint-Brieuc et nous avons une grande ambition pour développer de nouveaux projets. Nous regardons l'appel d'offres numéro dix avec un immense intérêt pour poursuivre notre développement dans l'éolien en mer », expose Emmanuel Rollin, directeur d'Iberdrola France. (Le Télégramme/Valentin Béchu)

Comment justifiez-vous ce plan social qui vise 25 salariés sur vos 110 collaborateurs en France, alors que le parc briochein est entré en exploitation en mai 2024 pour quarante ans ?

Emmanuel Rollin, directeur France Iberdrola : Pour bien comprendre, il faut situer le contexte : Iberdrola est présent en France depuis vingt ans. Historiquement, nous étions actifs dans l'éolien en mer, notre secteur le plus connu avec le parc de Saint-Brieuc, mais aussi dans le renouvelable terrestre et la vente d'électricité en B2B (pour les entreprises NDLR). L'année dernière, nous avons pris la décision stratégique de nous recentrer exclusivement sur l'éolien en mer. Dans ce cadre, [nous avons vendu en février dernier nos activités terrestres à la société Mexens](#). Cette vente a d'ailleurs permis le transfert de 24 employés qui ont pu poursuivre leur activité. Cependant, comme nous ne produisons plus d'énergie terrestre, l'activité de commercialisation associée a disparu. [C'est ce qui nous conduit aujourd'hui à lancer un Plan de Sauvegarde de l'Emploi \(PSE\)](#) concernant 25 personnes, sur nos 110 salariés actuels. Ce plan est en cours de validation par l'inspection du travail.

Comment justifiez-vous ces licenciements alors que le groupe a annoncé un bénéfice net de 6,285 milliards d'euros en 2025 ?

Ce choix n'a rien à voir avec nos résultats financiers. C'est une question de cohérence opérationnelle : cette activité de vente d'énergie n'avait plus de sens puisque nous n'avions plus d'énergie terrestre à vendre sur le marché. Quant à l'électricité produite par le parc de Saint-Brieuc, elle est directement achetée par EDF, ce qui ne nécessite pas d'activité commerciale de notre part. Nous mettons toutefois tout en œuvre, via ce PSE, pour accompagner ces collaborateurs, experts du marché de l'électricité, vers de nouveaux emplois.

L'association costarmoricaine « Gardez les caps » vous reproche de ne pas tenir vos promesses initiales sur l'emploi local, alors que vous bénéficiez d'un tarif de rachat très avantageux. Que leur répondez-vous ?

C'est complètement faux. Le projet de Saint-Brieuc a généré 1500 emplois. C'est grâce à ce projet qu'a été lancée la construction de l'usine de Siemens Gamesa au Havre, là où ont été fabriquées les éoliennes. Et sur ces 1500 emplois, il y en avait 500 en Bretagne, en particulier sur le pôle de Brest, où ont été fabriquées en partie les fondations et aussi assemblés mes mâts des éoliennes. Aujourd'hui, il y a environ une centaine d'emplois voués à la maintenance du parc de Saint-Brieuc : 50 sont chez nous et 50 sont chez Siemens Gamesa. Cette répartition est logique car, durant la période de garantie, c'est le constructeur qui assure la maintenance, comme pour une voiture neuve chez un concessionnaire.

Un mot sur le montage juridique d'Ailes Marines, la société qui exploite et a construit le parc briochin, qui ne compterait aucun salarié en propre. Pourquoi ce choix ?

C'est un montage classique et standard dans le secteur des énergies renouvelables : on isole toujours un actif de production dans une société spécifique, ici Ailes Marines, qui détient les autorisations administratives. Les employés sont ensuite détachés depuis Iberdrola France pour y travailler. Il n'y a là rien d'anormal.

Allez-vous participer à l'appel d'offres, dit « AO10 », lancé par la France pour dix gigawatts d'éolien en mer ?

La France reste un pays stratégique pour nous. Les 110 collaborateurs d'Iberdrola en France travaillent sur l'offshore mais aussi sur des projets à l'étranger et la préparation de futurs appels d'offres. Nous exploitons Saint-Brieuc et nous avons une grande ambition pour développer de nouveaux projets. Nous regardons l'appel d'offres numéro dix avec un immense intérêt pour poursuivre notre développement dans l'éolien en mer.